

La Galerie du Crous de Paris, située au 11 rue des Beaux-Arts, programme chaque année une vingtaine d'expositions individuelles ou collectives. Elle valorise la création étudiante et celle des jeunes artistes diplômés des écoles d'art et de l'université, et développe des partenariats avec le monde associatif et les institutions.

Ne traitant ni d'un genre ni d'un médium en particulier, cet espace de **160m2** représente l'opportunité pour les jeunes artistes d'être accompagnés dans l'exposition de leur travail, et aux étudiants de découvrir la jeune création contemporaine.

Un appel à candidature est ouvert chaque année permettant aux jeunes artistes étudiants de bénéficier **gratuitement** de deux semaines d'exposition avec un accompagnement sur la communication, la préparation et le montage de l'exposition. Les exposants sont sélectionnés sur dossier par un **jury** composé de professionnels du monde de l'Art Contemporain.

L'appel à candidature de la saison 2024/2025 est ouvert du **mardi 1 octobre au lundi 28 octobre à 12h**.

Cette sélection donne lieu à une exposition d'**ouverture de saison** réunissant l'ensemble des lauréats. Elle aura lieu en décembre 2024 sous le commissariat du responsable de la galerie. Les expositions des lauréats seront programmées par la galerie entre janvier 2024 et juillet 2025.

Les candidats peuvent candidater seul, en duo ou en groupe dans la limite de cinq candidats par groupe. Chaque candidat doit disposer d'un statut d'étudiant et doit dépendre de l'Académie de Paris.

Exposer à la Galerie du Crous de Paris est désormais gratuit pour tous les lauréats de l'appel à candidature.

Constitution du dossier de candidature



**Le dossier de candidature est à envoyer au format PDF à galerie@crous-paris.fr.
Le mail doit avoir pour objet : « [CANDIDATURE] Nom(s) du/des candidats »**

Le dossier unique doit comprendre :

- Une note d'intention.
- Un portfolio de dix pages maximum pour les candidatures en solo ou un dossier de quinze pages maximum pour les candidatures collectives.
- Un curriculum vitae pour chaque candidat.
- Un certificat de scolarité ou une carte d'étudiant en cours de validité.
- De manière purement optionnelle, il peut contenir des lettres de recommandations.

Un dossier incomplet ne pourra pas être pris en compte.

Conditions de réunion du jury :

Un jury, invité par le Crous de Paris et composé de professionnels du monde de l'art contemporain se réunira deux semaines après clôture de l'appel à candidature, temps nécessaire à la lecture des dossiers. Sa composition sera annoncée dans le mois suivant l'appel à candidature. Le jury désignera huit candidatures lauréates. Les lauréats seront annoncés la semaine suivant la réunion du jury.

Pour les artistes sélectionnés :

Les lauréats bénéficient gratuitement de deux semaines d'exposition, du lundi au lundi. Ils sont accompagnés par l'équipe de la galerie pour l'écriture, la préparation et le montage des expositions. Ces deux semaines comprennent quatre jours de montage en présence du régisseur de la galerie.

Une convention d'exposition est signée entre l'artiste et le Crous de Paris, le statut pris en compte lors de sa rédaction est celui de l'étudiant au moment de sa candidature.

Les exposants assurent le gardiennage de l'exposition avec l'équipe de la galerie.

Le résultat des éventuelles ventes d'oeuvres d'art est au **bénéfice total** des artistes, la galerie ne pratiquant aucune commission.

Pour découvrir les espaces et la programmation de la **Galerie du Crous de Paris**, nous vous invitons à vous rendre sur sa page Instragram : [@crousparis_galerie](#)

Informations relatives à la protection des données à caractère personnel :

Tout candidat qui transmet une candidature dans le cadre de cet appel consent à ce que le Crous de Paris collecte et traite des données à caractère personnel aux fins de permettre son identification et le traitement de sa candidature. Les données collectées par le Crous de Paris dans le cadre de cet appel à candidature sont le prénom, le nom, le sexe, l'adresse courriel, l'adresse postale, le numéro de téléphone et l'établissement d'études. Ces données sont traitées le temps nécessaire à la sélection des candidats par le Crous de Paris et seront conservés par le Crous de Paris pendant un an à l'issue de la sélection.

Conformément au Règlement Général (UE) 2016/679 sur la Protection des données à caractère personnel, tout candidat bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de ses données ou d'une limitation du traitement de ses données. Tout candidat peut exercer ses droits en écrivant au Délégué à la protection des données à caractère personnel du Crous de Paris : dpo@crous-paris.fr.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la galerie au 01.40.51.57.89 ou galerie@crous-paris.fr